

ADMINISTRATION

48, rue de la République

ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER, Rue Comfort, 14

A PARIS : AGENCE HAYAS, Place de la Bourse, 3

L'ÉCHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES, 8 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

AUJOURD'HUI: ACCIDENT DE CHEMIN DE FER A SAINT-MANDÉ. — 30 morts et 150 blessés. LES LIVRES EXPLOSIBLES. — Nouveaux détails. L'EXÉCUTION DE DORÉ ET DE BERLAND.

UN COMBLE

« Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. » Ainsi s'exprime la Sagesse des nations. Mais encore la prétexte est-il vraisemblable, car les chiens ont quelquefois la rage.

M. Crispi, qui, pendant tout le temps qu'il a gouverné, a répandu le bruit que la France n'attendait qu'une occasion favorable pour rétablir le pape dans ses Etats, va, paraît-il, imprimer de nouveau cette absurdité, qui aurait dû faire hausser les épaules à tous ceux qui l'ont entendue.

Naturellement je ne répondais que par un éclat de rire; car il y a des choses si bêtes qu'on ne les discute pas. On concluait que je ne n'étais pas sérieux.

C'est le cas ou jamais de répéter que si l'on accusait quelqu'un d'avoir mis dans sa poche les tours de Notre-Dame, il devrait commencer par passer la frontière.

Je n'ai jamais cru que les hommes fussent bien forts, mais je n'aurais jamais osé penser qu'il fut si aisé de les mettre dedans. Prendre des vessies pour des lanternes, encore passe; mais voir le jour où est la nuit, et réciproquement, cela confond. Il n'y a vraiment plus besoin de se gêner avec les peuples; et je vois poindre le moment où ils croiront que Guillaume II représente la liberté, et que c'est la France qui a envahi l'Allemagne.

Tout est véritablement sans dessus-dessous dans cette pauvre Europe, depuis que les Prussiens l'ont dévastée. Ils n'en ont pas seulement emporté les pendules, ils lui ont aussi ravi tout sens moral. On voit depuis ce moment tout aller au rebours du sens commun.

On voit l'Autriche remercier la Prusse de la raclée qu'elle en a reçue, et en vouloir aux Français, parce qu'elle a été battue et volée par Berlin. On voit l'Italie, que la France a libérée, s'allier contre la France avec cette même Autriche, qui la tenait sous le joug. On voit l'Allemagne, vaincue par la Prusse, baisser les pieds de l'autocrate qui lui a ôté la liberté.

On voit enfin se former une sainte alliance, non contre l'opresseur et le conquérant, mais pour lui et avec lui, contre l'opprimé et le vaincu.

J'ai beau ouvrir l'histoire; j'y vois

bien que l'Europe a été quelquefois folle; mais on ne l'a jamais vue aussi bête que dans cette fin de siècle.

Etonnez-vous après cela que toutes les sottises aient cours, et soient dévorées comme pain tendre. On est bien bon de se contenter de dire que nous sommes les soutiens de la papauté; qui n'en coûterait pas plus d'ajouter que nous rêvons le rétablissement de l'inquisition et la restitution du Milanais et de la Vénétie à l'Autriche, qui se refuse à les accepter, et qui fera marcher son armée contre nous pour nous empêcher de les lui donner.

Et nos pauvres diplomates qui, paraît-il, conspireraient pour embêter l'Italie! Hélas! qu'il faut peu les connaître! Ce sont de bons gens qui ne voient pas bien loin, et qui nous représentent le moins possible. S'ils faisaient quelque chose dans notre intérêt, ce serait évidemment le contraire; car du diable si nous avons un intérêt quelconque à être mal avec l'Italie. Mais ils ne font ni cela ni autre chose, et jamais agnoux plus paisibles n'ont été accusés de troubler l'eau que voudrait boire le loup.

La vérité est qu'il n'y a plus de politique en Europe. Et les hommes d'Etat de tous les pays ressemblent à des bâtons flottants, que le hasard de la vague réunit ou disperse. Cette vieille société, où l'on ne sait même plus mentir sans être ridicule, est tellement mûre qu'elle en est, pourrie. Gare à la première tempête!

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 26 juillet.

M. YVES GUYOT A DOULLENS

Le ministre des travaux publics est arrivé à midi à Doullens, pour inaugurer la ligne de chemin de fer de Doullens à Albert.

Après la réception à la sous-préfecture, le ministre a assisté à un banquet qui lui a été offert.

M. Yves Guyot, en réponse à divers toasts, a prononcé une courte allocution qu'il a terminée en remerciant les habitants de la cordialité de leur réception et en portant un toast au maire.

LA STATUE DE JACQUES DAVIEL

Aujourd'hui, à eu lieu à Bernay, l'inauguration de la statue de Jacques Daviel, qui le premier fit l'opération de la cataracte.

Parmi les notabilités présentes, on remarquait le préfet, les sénateurs et députés du département et de nombreux chirurgiens de Paris, Lyon, Rouen, etc.

DÉPLACEMENT MINISTERIEL

M. Etienne, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, a quitté Paris ce matin: il va passer la première partie de son congé dans les Pyrénées.

Son absence durera environ dix jours.

LE MONUMENT DE LA FONTAINE

Paris, 26 juillet.

Le monument de La Fontaine a été inauguré à Passy cette après-midi, à deux heures, sous la présidence de M. Gérard, vice-recteur de l'Académie.

M. Bourgeois, ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, qui a dû s'absenter de Paris, n'a pu y assister.

Quant le voile qui recouvrait le monument a été enlevé, M. Sully-Prudhomme, qui occupe à l'Académie française le fauteuil de La Fontaine, a fait l'éloge du grand fabuliste.

« La France, à coup sûr, a-t-il dit, personne ne toucherait impunément à la popularité de La Fontaine; ce serait un attentat au génie de la nation même et de nos écoles de poésie.

« Les plus révolutionnaires n'en ont pas affronté l'aventure.

« C'est que le tempérament littéraire de ce maître invincible représente par excellence ce qu'il y a de plus inaliénable dans notre caractère national. Son vers en rallie tous les traits essentiels. Sa démarche est légère et ferme à la fois. Son bon sens est gai comme sa précision est ennemie de la subtilité et du vague. C'est par l'accent et l'allure le plus français de tous nos poètes. Il est de son pays plus que tous les autres.

« Voilà son originalité; elle défie toute contrefaçon; aussi est-il pour les étrangers le plus intraduisible de tous. Il ne leur est même pas entièrement intelligible. Le sens littéral de sa phrase ne leur en livre pas le sens véritablement français que les mots tiennent, non pas de la convention, mais du mouvement vivant et gracieux qui les rapproche.

« Par contre, ce qui le rend inimitable, l'empêché de pouvoir imiter. Ses emprunts à l'antiquité grecque ou latine s'ajustent d'eux-mêmes à son humeur, qui est foncièrement gaULOISE. »

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

« Par contre, ce qui le rend inimitable, l'empêché de pouvoir imiter. Ses emprunts à l'antiquité grecque ou latine s'ajustent d'eux-mêmes à son humeur, qui est foncièrement gaULOISE. »

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

RÉUNION LIBRE-ÉCHANGISTE

Paris, 26 juillet.

Le comité de défense de l'alimentation nationale a tenu cette après-midi une grande réunion, sous la présidence de M. Lockroy, pour protester contre le tarif des douanes voté par la Chambre.

Plusieurs orateurs, parmi lesquels MM. Frédéric Passy et Millerand, ont prononcé des discours libre-échangistes. La réunion a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Le comité, convaincu que l'établissement de droits si exagérés sur les produits alimentaires consacre à l'intérieur la misère des classes moyennes et pauvres, provoque à l'extérieur des représailles légitimes, dont le résultat sera la fermeture de nombreux ateliers et serait de nature à amener à l'étranger des complications dont la gravité n'échappera à personne, et qu'il faut éviter à tout prix, considérant que l'alimentation des travailleurs et des classes moyennes des employés, fonctionnaires, petits rentiers et retraités, est une chose sacrée, dont la violation est criminelle, proteste de toutes ses forces contre les droits qui ont fait voter la commission des douanes à la Chambre des députés, sur toutes les matières de l'alimentation.

« Emet le vœu que le Sénat, tenant largement compte des doléances soulevées par les mesures proposées, évite au pays tout entier, et notamment à la classe laborieuse, la plus intéressante et la plus nombreuse de toutes, les misères et les souffrances dont les menacent les droits inventés pour le seul profit de quelques privilégiés. »

FRANCE ET RUSSIE

Les contre-poids nécessaires de l'équilibre Européen. — Un article du « Messenger russe ». — L'entente franco-russe. — Vaines tentatives des républicains. — Souvenirs de Gortchakoff. — Salut à notre flotte.

Le directeur politique du Messenger russe, M. de Tatitcheff, dans la dernière livraison de ce recueil, étudie le caractère et la portée du rapprochement qui se serait produit entre l'Allemagne et l'Angleterre et qui aurait été scellé par le récent séjour de l'empereur Guillaume II à Londres.

Le diplomate russe définit la nature de l'accord intervenu comme une tentative de partager l'univers entre les deux branches principales de la grande famille germanique. L'Allemagne, absorbant dans son rayonnement ses doctes satellites, l'Autriche-Hongrie et l'Italie, vise à l'hégémonie sur le continent européen. L'Angleterre, gardant la domination sur l'Océan, songe à s'étendre aux quatre autres parties du monde. Si rien ne venait entraver ces projets envahisseurs, ils aboutiraient nécessairement à l'assujettissement de tous les pays de race latine et slave sous le joug de fer des Germains.

Heureusement, la France et la Russie sont

son ami était habillé comme un riche seigneur en voyage.

En voyant des étrangers, tous deux se levèrent courtoisement et, avec cette politesse grave qui est particulière aux Espagnols, souhaitèrent la bienvenue aux cavaliers qui arrivaient. Coignard et Rosa avaient paru les premiers, et pendant que le convive aux habits sombres attachait un regard bienveillant sur l'uniforme de l'officier suisse, l'autre dévorait des yeux la jeune femme.

L'entrée du capitaine de dragons qui venait de surveiller l'installation des chevaux au bivouac changea complètement l'aspect de la scène. Le plus grand des deux Espagnols mit la main dans sa ceinture pour y prendre sa navaja, l'autre saisit sa carabine et alla vivement se placer près d'une fenêtre ouverte qui donnait sur le ravin.

XI  
Le Souper

— Toujours sur leurs gardes, ces hidalgos, dit joyeusement le capitaine Champoreau en débouillant son ceinturon, et quel instinct militaire! L'un se prépare à l'attaque, l'autre pense à assurer la retraite! Ah çà! ils ne voient donc pas que je suis un ami — un soldat de l'empereur Napoléon qui vient les débarrasser de leur satané gouvernement de moines? Présentez-moi, mon cher camarade, que je fasse votre connaissance avec ces gaillards-là. Le grand surtout ne revient beaucoup; il ferait un superbe carabinier.

— Ces messieurs ne comprennent probablement pas plus le Français que vous

ne comprenez l'Espagnol, mon cher capitaine, et je crois que la conversation languirait un peu, rendez-vous Coignard.

— Au fait, vous avez peut-être raison; j'aurais pourtant voulu avoir des détails sur la fête, mais vous me servirez d'interprète.

Pendant ce dialogue, les deux Espagnols regardaient le dragon d'un air sombre et restaient sur la défensive. Coignard jugea qu'il était temps de mettre fin à cette scène inquiétante.

— Caballeros, dit-il s'approchant de la table, je suis le comte Henri de Sainte-Hélène, capitaine dans le régiment suisse de Valence; je voyage avec la comtesse, ma femme, et je bois avec elle à la santé de notre roi Ferdinand VII.

Il prit deux verres, les remplit du vin épais et noir que contenait une outre placée sur la table, et but le sien d'un seul trait. Rosa porta son verre à ses lèvres et répéta de sa voix harmonieuse :

« La France, à coup sûr, a-t-il dit, personne ne toucherait impunément à la popularité de La Fontaine; ce serait un attentat au génie de la nation même et de nos écoles de poésie.

« Les plus révolutionnaires n'en ont pas affronté l'aventure.

« C'est que le tempérament littéraire de ce maître invincible représente par excellence ce qu'il y a de plus inaliénable dans notre caractère national. Son vers en rallie tous les traits essentiels. Sa démarche est légère et ferme à la fois. Son bon sens est gai comme sa précision est ennemie de la subtilité et du vague. C'est par l'accent et l'allure le plus français de tous nos poètes. Il est de son pays plus que tous les autres.

« Voilà son originalité; elle défie toute contrefaçon; aussi est-il pour les étrangers le plus intraduisible de tous. Il ne leur est même pas entièrement intelligible. Le sens littéral de sa phrase ne leur en livre pas le sens véritablement français que les mots tiennent, non pas de la convention, mais du mouvement vivant et gracieux qui les rapproche.

« Par contre, ce qui le rend inimitable, l'empêché de pouvoir imiter. Ses emprunts à l'antiquité grecque ou latine s'ajustent d'eux-mêmes à son humeur, qui est foncièrement gaULOISE. »

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

« La France, à coup sûr, a-t-il dit, personne ne toucherait impunément à la popularité de La Fontaine; ce serait un attentat au génie de la nation même et de nos écoles de poésie.

« Les plus révolutionnaires n'en ont pas affronté l'aventure.

« C'est que le tempérament littéraire de ce maître invincible représente par excellence ce qu'il y a de plus inaliénable dans notre caractère national. Son vers en rallie tous les traits essentiels. Sa démarche est légère et ferme à la fois. Son bon sens est gai comme sa précision est ennemie de la subtilité et du vague. C'est par l'accent et l'allure le plus français de tous nos poètes. Il est de son pays plus que tous les autres.

« Voilà son originalité; elle défie toute contrefaçon; aussi est-il pour les étrangers le plus intraduisible de tous. Il ne leur est même pas entièrement intelligible. Le sens littéral de sa phrase ne leur en livre pas le sens véritablement français que les mots tiennent, non pas de la convention, mais du mouvement vivant et gracieux qui les rapproche.

« Par contre, ce qui le rend inimitable, l'empêché de pouvoir imiter. Ses emprunts à l'antiquité grecque ou latine s'ajustent d'eux-mêmes à son humeur, qui est foncièrement gaULOISE. »

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et tous ont été très applaudis.

lettre injurieuse, menaçante à ses supérieurs, mais on ne peut croire que l'animosité aille jusqu'à concevoir et exécuter une tentative criminelle.

Cependant, après une entrevue des magistrats civils avec M. Guibaud, commissaire du gouvernement près le tribunal maritime, celui-ci, après s'être concerté avec M. Layet, surveillant général de la marine, aurait manifesté l'intention de mander près de lui le médecin en question.

Le bruit de son arrestation a couru dans la journée, mais le fait est inexact; jusqu'à présent, on ne la base que sur la prétendue similitude qui existe entre l'écriture dudit médecin et celle que portent les bandes des adresses entourant les livres explosifs. Rien n'est prouvé à cet égard.

Dès demain matin, l'enquête aura lieu dans les ateliers de fabrication de l'arsenal où la fabrication de pareilles boîtes infernales, paraît seule possible.

Cette enquête parallèle à celle dont le médecin de la marine est l'objet, semble bien indiquer que la justice est loin d'avoir une certitude à l'égard de ce dernier.

GUERRE ET MARINE

Paris, 26 juillet.

Les réservistes. — Le ministre a été consulté sur la question de savoir si le bénéfice de l'exemption de la première période d'instruction accordé par la loi ministérielle du 29 avril dernier aux jeunes gens qui, ayant contracté un engagement volontaire sous l'empire de la loi du 27 juillet 1872, ont refusé de bénéficier du renvoi anticipé de leur classe et ont subi intégralement cinq ans de service sous les drapeaux, doit être étendu aux jeunes soldats, appelés sous le régime de la même loi, qui ont renoncé au bénéfice du renvoi anticipé de leur classe.

En raison de l'analogie des deux situations, visées, le ministre décide que ces jeunes soldats doivent également être considérés comme ayant satisfait, par anticipation, pendant les années qu'ils ont accomplies supplémentaires, au premier des deux appels du temps de paix auxquels ils sont astreints pendant la durée de leur service dans la réserve.

Cette exemption devra, en outre, être accordée à tout homme qui, n'ayant pas profité du renvoi anticipé de sa classe, par suite de circonstances indépendantes de sa volonté et autres que des raisons de discipline, a entièrement accompli ses cinq années de service.

Un certain nombre d'hommes de la classe 1884 susceptibles de bénéficier des dispositions de la loi ministérielle du 29 avril ont pu déjà être appelés à accomplir leur première période d'instruction; le bénéfice de l'exemption à laquelle ces hommes auraient eu droit devra, par exception, être reporté sur la deuxième convocation à laquelle ils sont encore astreints les hommes de cette classe.

Les chiens dans l'armée. — D'après les essais faits dans l'armée prussienne, les chiens-loups et les chiens de berger sont les seuls qui puissent être suffisamment dressés pour faire un service utile en campagne.

Les chiens de chasse se laissent aller à leur instinct et abandonnent souvent leur poste.

Un accident a eu lieu ce matin sur la ligne du Nord.

La suite d'un faux aiguillage un train tramway venant d'Orchies a tamponné un butoir et renversé la cabine de l'aiguilleur. Ce dernier a été légèrement blessé. Un seul voyageur a reçu quelques contusions.

URE MALADIE MYSTÉRIEUSE

Montpellier, 26 juillet.

Hier soir, vers neuf heures, soixante sapeurs du 2<sup>e</sup> régiment de génie se sont vus subitement indisposés et en proie à de violentes coliques.

Cinquante d'entre eux ont été transportés sur des brancards à l'hôpital.

Un médecin major, aussitôt prévenu, a prescrit des vomitifs.

Le colonel a ordonné un repos absolu pendant trois jours.

On ignore les motifs réels de cette maladie; on l'attribue aux fatigues que l'entraînement de l'inspection générale.

LA NATIONALITÉ DE SARAH-BERNARDT

Paris, 26 juillet.

Sarah Bernhardt n'est pas Française!

Voici qu'un M. J.-P. Keables, vivant à Penleton, dans l'Orégon (Etats-Unis), a reçu de sa mère, Mme L.-E. Bell, qui habite

quelque point obscur du droit ecclésiastique.

— Par le temps où nous vivons, seigneur cavalier, les vocations sont souvent bien dérangées, dit le jeune homme en baissant les yeux.

— C'est vrai, seigneur étudiant, mais à la manière dont vous avez pris votre position de combat quand nous sommes entrés, je parierais que vous avez toujours eu un penchant secret pour l'art militaire.

— Oh! reprit modestement le théologien, depuis que le roi a été emmené de force à Bayonne, nos professeurs nous ont appris à faire l'exercice, voilà tout.

Pendant cette conversation, dont il ne comprenait pas un seul mot, le capitaine Champoreau retroussait sa moustache et donnait quelques signes d'impatience. Il jugea bientôt qu'il était temps d'intervenir, et, s'adressant à Rosa, qui gardait vis-à-vis de ses compatriotes une contenance assez désignée :

— Ne trouvez-vous pas, madame la comtesse, dit-il de sa voix la plus gaillante, qu'il serait temps de souper? Monsieur votre mari a porté la santé de l'Empereur, et vous lui avez fait raison, c'est très bien, mais nous pourrions passer à un exercice plus substantiel.

— Je n'ai pas faim, monsieur, répondit l'Espagnole, sans daigner regarder le dragon.

— Les dames se nourrissent de poésie c'est connu, reprit Champoreau, mais je suis sûr que le comte est comme moi et qu'il ne sera pas fâché de dire deux mots à l'omelette que Ratibul nous apporte!

(A suivre.)

Feuilleton de l'ÉCHO DE LYON du 27 Juillet (83)

Le Forçat Colonel

PAR Fortuné DU BOISGOBEY

DEUXIÈME PARTIE

— Nous pouvons entrer, capitaine, dit Coignard, le gîte ne sera pas brillant, et les provisions n'abondent pas, mais pour une nuit...

— Oui, je comprends, répondit le dragon obstiné, la fête les a mis à sec! Bah! ils auront toujours bien des piments, des tomates et une vieille poule.

Ratibul avait prestement mis pied à terre et tenait l'étrier à son capitaine.

— Où est l'écurie? demanda le dragon en remonçant son ceinturon. Cocotte est plus fatiguée que moi.

White-River, dans le comté de Tulare, en Californie, une lettre où se trouve le secret de la naissance encore peu soupçonnée de notre grande tragédie. Celle-ci aurait écrit récemment à Mme Bell pour lui avouer qu'elle était sa jeune sœur, disparue de l'Etat de New-York il y a trente-cinq ans.

Sarah Bernhardt, au moment où elle abandonna, après une vive querelle de famille, la maison de sa tante, sœur de son père, Mme Mary Finefield, habitant à Rochester (Etat de New-York) avait juste dix ans; elle était du tempérament le plus volontaire et le plus indomptable. Elle a changé de nom pour venir en France, car elle s'appelait vraiment Sarah-King, étant fille d'un mouleur en plâtre, d'origine juive-française, nommé Kinsley-Ring. Sa plus jeune sœur Pa suivie dans cette escapade qui s'est terminée au Conservatoire de Paris, après nombre d'années de détresse.

L'AFFAIRE ROBIN-DENIS

Paris, 26 juillet. Quelques détails encore sur l'arrestation du général Robin et de Félix Denis. Le premier a été rejoint hier son complice au Dépôt. C'est M. Guillot, juge d'instruction, qui est chargé de l'enquête sur les manœuvres des deux escrocs. La police de sûreté recherche en ce moment ce sont des chevaux achetés, comme l'on voit par Robin et Denis et quels sont leurs véritables propriétaires.

Le Testament de Mme de Bonnemains

Paris, 26 juillet. Voici, d'après l'agence Dalziel, la teneur, sinon le texte exact, du testament qu'a laissé Mme de Bonnemains: « Je désigne pour ma légataire universelle Mme Alice Dutens, née Bonnet, de Paris, à charge de remettre à Mme Annette Duchesne, née Loysen, une somme de 50,000 fr. Je laisse ma garde-robe et mes bijoux à Mme la baronne de Vaux, née Corot-Laquante.

ÉTRANGER

Le Budget italien. Rome, 26 juillet. Les journaux officiels commencent à soutenir la thèse que seules les économies ne suffiront pas à rétablir l'équilibre budgétaire. Cette déclaration, faite par les organes de M. Crispi, est significative.

Une Fantaisie de Guillaume II

Stockholm, 26 juillet. L'empereur Guillaume a demandé au roi l'autorisation de faire éléver, au Cap Nord, un monument en bronze et en granit rappelant son passage et encourageant les navigateurs à passer vers le pôle, dont une cheminée indiquera du doigt la direction.

Collision entre deux trains

Cincinnati, 26 juillet. Une collision a eu lieu hier soir à Middletown, sur le chemin de fer de Cincinnati à Hamilton et Dayton, entre un train de marchandises et un train de plaisir contenant un grand nombre de jeunes gens de Dayton.

ALLEMANS A LA FRONTIÈRE BELGE

Welkenraedt, 26 juillet. Depuis près de quinze jours, plusieurs officiers du génie de l'armée allemande sont occupés à explorer le pays situé entre Eupen, Monjeie et Malmédy, sur les frontières belges.

LE CRIME DE THIVerval

Le jury de Seine-et-Oise va avoir à examiner, aujourd'hui et demain, un crime qui, au mois de février dernier, eut un gros retentissement et jeta pendant quelque temps l'épouvante dans la charmante commune de Thiverval.

Mme Dagomet ne recevait, assez rarement du reste, que son genre et ses filles, les époux Maingnet, qui habitent le village de Saint-Germain-de-la-Grange, distant d'environ 3 kilomètres de Thiverval.

Pendant la semaine, elle gardait généralement auprès d'elle sa petite-fille, Juliette Maingnet, une enfant de onze ans, qui suivait l'école de Thiverval et quittait sa grand-mère le samedi soir pour aller passer le dimanche auprès de ses parents à Saint-Germain-de-la-Grange.

M. Dagomet était âgé de cinquante-huit ans. Bien qu'il n'ayant pas besoin de travailler pour vivre, on le voyait journellement conduire sa vache au pâturage, vendre son lait, vaquer à tous les soins de la maison.

Job était le cousin de Mme Dagomet. Né à Paris en 1868, il était devenu orphelin de bonne heure et avait été élevé à Thiverval par son oncle, M. Métyer, marchand de vin et voisin de la malheureuse femme.

Lorsqu'il fut majeur, ce dernier lui remit une somme de 4,000 fr. représentant l'héritage de ses parents. Job vint aussitôt à Paris où il exploita, boulevard Saint-Michel, un hôtel meuble. Par suite de son inexpérience et de sa mauvaise conduite, il engloba rapidement tout son avoir.

M. Métyer se hâta d'attendre; l'état son tuteur et renouilla l'enfant prodigue. Il fallut travailler, battre les récoltes de son oncle.

La grange où il se trouvait était juste en face de la maison de Mme Dagomet, qu'il connaissait depuis longtemps. Le misérable épia les allées et venues et les habitudes de celle qu'il devait tuer. Il supputa les valeurs que la malheureuse femme devait tenir soigneusement cachées dans une cassette, au fond de quelque placard, parmi de vieux chiffons.

Le samedi 21 février, espérant que, suivant son habitude, la petite Juliette aurait quitté sa grand-mère pour se rendre à Saint-Germain-de-la-Grange, il partit de Paris dans l'après-midi, prit le bateau jusqu'à Thiverval, et de là, se dirigea à pied vers Thiverval où il arriva vers onze heures du soir. Il était muni d'une ficelle solide, semblable à celle dont on se sert pour lier les sacs de grains, et d'un revolver chargé.

Après s'être reposé pendant quelques instants, il se dirigea vers la demeure de Mme Dagomet. Celle-ci couchait, avec sa petite fille, dans une chambre du premier étage, que Job connaissait parfaitement.

A l'aide d'une échelle, il atteignit la fenêtre, qu'il enfouça en brisant plusieurs vitres. Au bruit, Mme Dagomet, réveillée en sursaut, était descendue de son lit.

Job avait sauté dans la chambre et s'était mis à frapper la pauvre femme à la tête dans le but de l'étourdir. La petite Juliette, ce soir-là, était restée avec sa grand-mère. Saisie d'épouvante en attendant appeler au secours, c'est à peine si elle osa s'approcher du bord du lit. De sa petite main, elle frappa Job à la tête. Celui-ci la saisit brutalement, la rejeta dans la ruelle et la couvrit d'un oreiller. La pauvre petite, à demi-morte de frayeur, n'osa plus bouger et finit par s'évanouir.

Job tourna de nouveau toute sa fureur sur Mme Dagomet, qu'il trouva jusqu'à ce qu'elle eût perdu connaissance. La pauvre femme avait roulé sur le parquet; l'assassin lui versa fortement autour du cou la corde qu'il avait apportée, et, après s'être assuré qu'elle ne donnait plus signe de vie, alluma la lampe et commença à fouiller les meubles.

Il parvint à mettre la main sur une somme sans importance qui était destinée aux dépenses journalières. Sous le traversin, il trouva une montre en or avec une chaîne en acier. Il s'empara de la montre et jeta la chaîne.

Les valeurs avaient échappé aux recherches de Job. Elles se trouvaient renfermées dans une cachette pratiquée dans le mur à la tête du lit. A cinq heures du matin, Mme Dagomet reprit un peu connaissance et se mit à appeler d'une voix à peine intelligible: « Yette! Yette!

L'enfant entendit sa grand-mère qui s'élevait traînée péniblement sur le palier de l'escalier qui conduisit à la cuisine. Elle se leva en tremblant, et, en étant dans l'obscurité, rencontra le corps ensanglanté de sa grand-mère.

Prise de frayeur, elle se retira précipitamment et se sauva vers le lit, après avoir fermé la porte à clé derrière elle. Mme Dagomet essaya, pour la dernière fois, de se soulever.

L'autopsie a révélé qu'elle était morte par asphyxie et non des coups qu'elle avait reçus à la tête.

Il parut hésiter pour la première fois quand un nommé Ternier, qui l'avait connu à Thiverval et qui habitait en ce moment Paris, vint déclarer que, quelques jours après le crime, il lui avait confié un revolver et l'avait chargé d'engager pour lui au Mont-de-Piété une montre en argent, puis de vendre la reconnaissance.

Mis en présence de témoignages plus affirmatifs encore, il se décida un peu plus tard à entrer dans la voie des aveux; mais il prétendit qu'il n'avait pas participé au crime et avait seulement donné des indications et fait le guet, pendant que son complice, un nommé Harpin, pénétrait chez Mme Dagomet.

Pour le magistrat instructeur, il était évident que l'inculpé ne disait pas encore toute la vérité.

Job et Monceaux. Le voile tomba complètement le jour où Monceaux lui, après avoir abandonné Job, s'était fait arrêter pour vol et purgait à la prison de l'avenue de Paris une condamnation à trois mois de prison, en reconnaissance de crime de Thiverval et demandés à être entendus à l'instruction. « Je me suis fait fort de démasquer le coupable, si l'on veut m'entendre », avait-il dit à un gardien.

Il ignorait à ce moment l'arrestation de Job. M. Moreau, juge d'instruction, le fit conduire dans son cabinet. Job perdit, à sa vue, toute contenance et, lorsque Monceaux eut terminé sa déposition, il se décida à faire des aveux complets.

Les débats, sous la présidence de M. le conseiller Gués, durèrent deux jours. C'est M. Chrétien, procureur de la République, qui soutint l'accusation. C'est à Me Petit, un jeune avocat du barreau de Versailles et dont les débuts paraissent annoncer une brillante carrière, qu'incombait la lourde tâche de défendre Job.

DEPARTEMENTS

RHONE. L'Arbresle. — Boulangerie de la rue Peillon. — Le conseil d'administration de la boulangerie coopérative de la rue Peillon croit de son devoir de répondre à la note parue dans l'Echo de Lyon du 26 juillet 1891.

Dans cet article, plusieurs secrétaires se plaignent que l'administration viole les statuts en ne convoquant pas une réunion générale tous les trois mois et qu'il y a plus d'un an que les actionnaires n'ont pas été réunis. Rien n'est plus faux, car les articles 25 et 32 des statuts portent que les réunions seront semestrielles et auront lieu en janvier et juillet. La réunion de janvier a été tenue le 15 novembre 1890 par anticipation pour une cause de force majeure, quant à la réunion de juillet, l'administration est toute prête à suivre rigoureusement l'article 32 des statuts.

LOIRE. Saint-Etienne. — Le conseil municipal a procédé hier à la nomination des délégués sénatoriaux, sous la présidence de M. Fadjoint Janson. Ont été élus: MM. Janson, Baudouin, Planvin, Valentin, Suix, Rondet, Ronxol, Thibaudier, Faure, Aubonne, Souteyrand, Martigny, Reynaud, Laby, Philippeau, Bouché, Gilbert, Sagnol, Picbon, Berthion et Pegout.

MM. Angéieux, Cluchier, David, Pays et Courbon, sont nommés délégués suppléants.

ISÈRE. Grenoble. — Une grève de balayeurs. — Nous sommes à la veille de voir, dans notre ville, une grève assez originale. Les balayeurs du matin, au nombre de 415, tous, pour la plupart, petits fermiers des environs de Grenoble, ont adressé à M. Tivroz, directeur du service de la voirie, une demande d'augmentation de salaire de 50 centimes par jour, et que les journées des jusqu'à aujourd'hui pour l'enlèvement des déchets, soient à l'avenir payées.

Ils déclarent vouloir faire grève s'ils n'obtiennent pas satisfaction. M. le docteur Gaché, maire de Grenoble, recevra les délégués de ces modestes et utiles fonctionnaires demain, à onze heures du matin.

Arrestations. — Le nommé Marins Duclot, repris de justice, a été arrêté cette nuit, vers trois heures, porteur d'un troussseau de fausses clés. Le nommé Berthet, âgé de 45 ans, a été mis en état d'arrestation pour brutalité, sévices et coups sur son père.

Sainte-Colombe-les-Vienne. — Fête. — La fête de Sainte-Colombe-les-Vienne a été aussi brillante que les années précédentes. Indépendamment de l'attrait de cette charmante localité, MM. les organisateurs de la fête se sont encore surpassés dans leurs efforts.

Aussi, le public a bien montré par son empressement à venir, combien la fête de Sainte-Colombe est entrée dans nos mœurs locales.

SAONE-ET-LOIRE. Mâcon. — Revue de la gendarmerie. — Samedi matin, les brigades de gendarmerie de l'arrondissement de Mâcon ont été passées en revue, sur la place d'Armes, par M. le général Massoy.

Les chevaux ont été l'objet d'un examen spécial. La tenue et l'excellente attitude des gendarmes et de leurs chefs ont été fort remarquées. Distribution de prix. — La distribution de prix aux élèves du lycée Lantier aura lieu vendredi prochain 31 juillet, à 9 heures du matin, dans la grande cour du lycée, sous la présidence de M. Landard, préfet de Saône-et-Loire.

Bal des tonneliers. — Samedi soir, la Société des tonneliers de la ville de Mâcon a célébré sa fête annuelle par un banquet et un grand bal qui a eu lieu au salon de Flore.

meilleurs excellents pour compléter sa collection: 1° Divaguer sans interruption sur les comptes administratifs et avouer, après avoir soutenu le contraire, que la ville de Vienne doit quatre millions de francs; 2° Continuer les mêmes errements en expliquant que si la ville doit, elle s'est créée les ressources correspondantes, mais en oubliant de dire que si, pour ériger les ressources correspondantes, elle est obligée de recourir à un emprunt, elle bouché un trou pour en creuser un autre;

3° Estimer que si l'on ne veut pas recourir à un emprunt pour payer des dettes, on se servira des excédents successifs, chose absolument aléatoire et dont M. Jonffray n'est pas sûr, pas plus que le pape Innocent XXI; 4° Ne pas annoncer publiquement qu'il se retire pendant la discussion de ses comptes administratifs, pour glousser publiquement ensuite qu'il a « coulé derrière les portes ce qui se disait à son sujet »;

5° Ne pas se faire congratuler par des amis maladroits dont l'insouciance de langage soulève les foudres et les quolibets du public; 6° Ne pas se poser en homme qui méprise des attaques quand il ne peut pas y répondre, le truc est vieux jeu, il faudra le renouveler.

M. le maire de Vienne avait déjà utilisé tous ces trucs pour se procurer les vestes dont il a besoin, nous lui indiquerons bientôt de nouvelles formules.

NOS ÉCHOS

Concours du Conservatoire: Réparons une omission typographique faite dans notre compte rendu; dans la classe de déclamation présentée par M. Billiard, nous avons dit que sur cinq élèves présentés, cinq avaient été récompensés, mais nous n'avons mentionné que les prix des demoiselles. Ajoutons donc: M. Merle, qui a eu un second prix et M. Figeat, un deuxième accessit.

Constatons une fois de plus, que le résultat obtenu par la classe de déclamation, fait honneur à son intelligent professeur.

La Bourse du Travail: Le crédit de 10,000 francs voté l'année dernière par la municipalité pour l'entretien de la Bourse du Travail et le paiement du personnel sera insuffisant pour parer aux dépenses à faire jusqu'au 31 décembre.

Aussi, dans une de ses prochaines séances, le conseil municipal aura-t-il à se prononcer sur une demande supplémentaire, le crédit de 2,000 francs, nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de la Bourse.

Il est probable que cette somme sera votée. Le budget de la Bourse du Travail sera donc dorénavant de 12,000 francs; en plus, la ville prendra à sa charge le chauffage et l'éclairage de la Bourse et aura à payer l'appartement du concierge.

Pendant la chaleur, le meilleur moyen de chasser les mouches des appartements consiste à fermer, pendant quelques instants, toutes les persiennes, puis à laisser pénétrer un rayon de soleil par une fenêtre entrouverte. Aussitôt toutes les mouches se précipiteront par cette issue.

Conseil général de l'Université de Lyon: Le conseil général de l'Université de Lyon a reçu l'annuaire de l'Université des Andes (Vénézuéla); le calendrier de l'Université de Glasgow et huit volumes ou fascicules de l'Université de Californie.

Dans sa séance dernière, tenue sous la présidence de M. le recteur, le conseil a approuvé les termes d'une lettre de remerciements adressée à l'Université de Lausanne et aux autorités de la ville et du canton, pour l'accueil si cordial fait aux délégués lyonnais pendant les dernières fêtes.

Il a été également décidé que dans sa séance solennelle de rentrée des Facultés, en novembre prochain, M. le vice-président Gayet prendrait la parole au nom du conseil.

Congrès d'aliénistes: Le congrès annuel des médecins aliénistes de France et des pays de langue française se tiendra à Lyon, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, du lundi 3 août au samedi 8 août prochain.

Les séances se tiendront au palais du Commerce, où sera le siège du congrès pendant sa session. Le docteur A. Carrier, médecin des hôpitaux, à Lyon, est chargé de préparer l'organisation. Tous les médecins des pays de langue française sont admis à faire partie du congrès.

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS. Délégué par le ministre de l'instruction publique, M. Larroumet, directeur des beaux-arts et membre de l'Institut, a présidé hier matin la distribution des prix aux élèves de l'école nationale des beaux-arts de Lyon et des écoles municipales de dessin.

Cette cérémonie a eu lieu à neuf heures du matin, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine du quai Claude-Bernard.

Beaucoup de monde dans la salle, élèves, parents et amis, venus, les uns chercher les récompenses de toute une année de travail, les autres applaudir aux succès d'être qui leur sont chers.

laborateurs suivent vos études et secondent vos efforts. D'autres soins, sinon plus importants, du moins plus voisins, m'en avaient empêché. J'ai pu enfin donner suite à un projet déjà ancien, et je vous exprime, en toute franchise, le plaisir que j'éprouve à me trouver au milieu de vous.

Après l'école de Paris, celle de Lyon est la plus ancienne, la plus célèbre et la plus féconde de France. Lorsqu'elle fut organisée au début de ce siècle, elle existait, en réalité, depuis le premier temps et l'initiative de Napoléon Ier conserva, en le renouvelant, un legs de l'ancien régime. A toutes les époques, le culte des arts avait été si florissant dans la seconde ville de France que non seulement le catalogue des peintres, des sculpteurs, des architectes et des graveurs n'est et n'a jamais été constitué une longue et glorieuse liste, mais qu'il renferme quelques-uns des plus grands noms de l'art français.

Les maîtres dont vous êtes fiers ne furent pas seulement illustres par leurs œuvres et les qualités qui leur valurent la gloire traditionnelle, outre leur originalité, personnalité, celle de leur race et de leur pays. Car il y a — je le constate sans vous l'apprendre — un génie lyonnais, dont les caractères contribuent pour une part singulière à la force et au charme du génie français. Sans doute, ce n'est pas ce que chose d'irréparable et d'essentiel à la manière dont notre pays a traduit, à travers le temps, sa conception de l'idéal et de la vérité.

Ce génie lyonnais, Messieurs, est fait de vérité et d'esprit pratique, de courage et de tendresse, de fierté et de gaieté, en réalité, l'école de l'Industrie lyonnaise, c'est l'école d'aujourd'hui et de demain, c'est dans la lutte acharnée que se livrent les succès et les viles sur ce marché comme sur les autres. En les réunissant à leurs camarades de Lyon des Beaux-Arts, vous leur donnez aux uns et aux autres un enseignement également nécessaire, c'est qu'ils servent une même cause, et que à vous, messieurs, vous restez fidèles aux idées d'égalité démocratique et de dévouement aux intérêts du plus grand nombre qui sont l'honneur de la France républicaine et de votre cité.

Après M. le directeur des Beaux-Arts, M. Armand Coullat, au nom du conseil d'administration de l'École, a lu le rapport de fin d'année dans lequel il émette de justes éloges aux professeurs, et donne de justes conseils aux élèves.

Puis, M. Larroumet a donné lecture d'un décret nommant: officiers de l'instruction publique, M. Castex-Desgranges, sous-directeur de l'École, et Loubet, professeur; Officiers d'académie, MM. Volatier et Brunet, et a distribué les palmes et rosettes aux nouveaux promus.

Les Lauréats. M. Bieton, secrétaire général, a ensuite procédé à l'appel des lauréats. Voici les noms des principaux: Prix de Paris. — Georges Descotes, peintre.

Deuxième prix de Paris. — Clément Arlin, sculpteur. Prix d'honneur de l'École. — Paul Morel. Premières médailles obtenues dans les différentes classes: Peinture. — Descotes, Schwend, Pagnon, Broët, Françon, Philippen, Maugier.

Sculpture. — Arlin, Chaleysin, Margand. Architecture. — Morel, Lemoine. Fleur. — Féron, Fay, Giraud, Garde, Agnès, Prelle, Broquet.

Applications industrielles. — Dussac, Saint-Supéry, Giraud, Hyvernat. Art décoratif. — Dussac, Garnier, Morel, Prelle.

Anatomie. — Crochet, Desçotes, Françon. Mathématiques. — Lemoine, Agnès. Histoire de l'Art. — Françon, Morel, Mascat.

Bosse. — Brugnot, Blanchon, Gnet. Principes. — Mélinat, Pernolet. Ecoles de dessin. — Prix d'honneur: Quai Saint-Antoine (filles) Guy; Rue Tête-d'Or (filles) Oger; Broetteux (garçons) Ludin; Croix-Rousses (garçons) Bonnet; Guillotière (garçons) Donat; Vaise (garçons) Donnot.

A 8 heures de l'après-midi M. Larroumet a visité le musée des Beaux-Arts. Le soir, le conseil d'administration de l'École lui a offert un banquet au restaurant Maderni.

Une cinquantaine de couverts au plus; parmi les invités, MM. Larroumet, Rivaud, préfet, Lasserre, chef de cabinet, les directeurs, sous-directeurs, membres du conseil d'administration, les professeurs de l'École, les principaux lauréats.

Au dessert, M. Larroumet a porté la santé du président de la République et lu à la prospérité de l'École des Beaux-Arts lyonnais. D'autres toasts ont été également portés par M. Rivaud et le directeur de l'École.

M. Larroumet est reparti dans la matinée pour Paris. PATRONAGE DES ENFANTS PAUVRES. C'est au milieu d'une affluence considérable qu'a eu lieu, suivant l'usage, dans la cour de l'école de la Martinière, rue des Augustins, la distribution des prix de la Société de patronage pour les enfants pauvres de la ville de Lyon.

Sur l'estrade d'honneur avaient pris place MM. Bouvagnet, secrétaire général à la préfecture; Meyer, chef de division; Guichard, député du Rhône; Bonnard, conseiller général; Ferrand et Bouillon, conseillers municipaux; Hyvert, président de la société; Sanozou de Flacon patriotique; Chambardeyron, Orcl, Fontrier, Fouchat, etc.

Le discours d'usage a été prononcé par M. Hyvert, président du patronage. Après lui, M. Bouvagnet, dans une rapide improvisation, présente les excuses de M. Rivaud, préfet du Rhône, qui n'a pu assister à la solennité par suite de l'obligation dans laquelle il se trouvait de présider à la même heure la distribution des prix de l'École des Beaux-Arts.

M. Arnaud donne ensuite lecture du compte-rendu moral et financier de la société; puis on procède à la distribution des récompenses aux élèves les plus méritants. Voici les principaux: Don de deux actions de 500 francs par Mme Marie-Thérèse Hyvert et M. Georges Hyvert. — Pierre Gellé et Henriette Estève. Deux actions de 100 francs de la Société d'Avantur des Familles. — Marie-Madeleine Garçon et Marie-Louise Gauchet.

Rose, excellent comique, a bien voulu se charger des intermèdes, à la grande joie des jeunes enfants.

En terminant, un chœur a été chanté, avec un ensemble parfait, par les élèves de l'Asile Berger.

ÉCOLE MUNICIPALE DE TISSAGE

Hier, à neuf heures du matin, a eu lieu, dans la salle des Réunions industrielles, au palais de la Bourse, la distribution des prix aux élèves de l'école municipale de tissage.

Discours de M. Aynard

Mesdames, Messieurs, N'attendez pas de moi un discours. Je viens de la Chambre, j'en ai entendu beaucoup...

Discours de M. Lépine

Après avoir constaté les bienfaits répandus par le XIXe siècle dans les classes déshéritées, le savant professeur fait un historique anecdotique des progrès réalisés dans l'enseignement des jeunes aveugles...

Prix d'honneur

Ces prix, offerts par le conseil d'administration de l'école et par MM. Bertholon, Fabre, Perrin et Varichon, consistent en un carnet de caisse d'épargne de 10 fr. Voici les noms des lauréats :

Pour les aveugles : Mlle Marie Vessalli, de Lyon ; M. François Lacroix, de Dagneux (Ain).

Pour les sourds-muets : MM. Claudius Chaffarin, de Lyon ; Hugues Verzozy, de Saint-Just-d'Avray (Rhône) ; Herri Raquet, de Lyon ; Mlle Antoinette Renaud, de Lyon ; Claudine Carrière, de Popières (Rhône).

L'Instruction des conseils de prud'hommes

amènera certainement pas l'émancipation de la classe ouvrière, mais pourra cependant relever les salaires et atténuer la misère.

Discours de M. Rivaud

Mesdames, Messieurs, Il est d'usage dans toutes les distributions de prix que le président adresse aux élèves une allocution et qu'il leur donne, au moment où ils vont partir pour les vacances, quelques conseils d'ami.

Je ne puis malheureusement ici entrer en communication par la parole avec la plupart de ceux qui fréquentent cette école. Ce ne sont donc pas des conseils que je vais leur faire entendre.

Je représente ici un gouvernement qui s'intéresse aux petits, aux pauvres, à tous les déshérités de la nature, et c'est l'affirmation de ces sentiments que j'ai le devoir d'apporter dans cette réunion.

M. le préfet félicite ensuite l'administration, le directeur et les professeurs de l'école de leur dévouement et de leur abnégation et termine en donnant la parole à M. le docteur Lépine.

Discours de M. Lépine

Après avoir constaté les bienfaits répandus par le XIXe siècle dans les classes déshéritées, le savant professeur fait un historique anecdotique des progrès réalisés dans l'enseignement des jeunes aveugles...

Entre temps, les jeunes aveugles ont exécuté plusieurs chœurs, accompagnés au piano par M. Aubert, une jeune pianiste atteinte de cécité, professeur à l'Institution.

L'assistance a été surtout intéressée par les exercices oraux des sourds-muets, dont un a même récité une poésie.

On a ensuite procédé à la distribution des prix.

Prix d'honneur

Ces prix, offerts par le conseil d'administration de l'école et par MM. Bertholon, Fabre, Perrin et Varichon, consistent en un carnet de caisse d'épargne de 10 fr. Voici les noms des lauréats :

Pour les aveugles : Mlle Marie Vessalli, de Lyon ; M. François Lacroix, de Dagneux (Ain).

Pour les sourds-muets : MM. Claudius Chaffarin, de Lyon ; Hugues Verzozy, de Saint-Just-d'Avray (Rhône) ; Herri Raquet, de Lyon ; Mlle Antoinette Renaud, de Lyon ; Claudine Carrière, de Popières (Rhône).

A LA BOURSE DU TRAVAIL

Hier a été tenue à la Bourse du Travail, une réunion à laquelle étaient invités les membres de toutes les corporations de l'alimentation.

Divers orateurs devaient y traiter les questions suivantes : 1° des bureaux de placement ; 2° de la prud'homie.

Quoique annoncée pour deux heures, la conférence n'a commencé qu'à 3 heures, levant un nombre relativement restreint d'auditeurs.

La séance est ouverte sous la présidence du citoyen Davergier, assisté des citoyens Chabanon, Pierron, assesseurs, Peronin, citateur Chaboud, secrétaires.

Sur l'estrade, on remarque les conseillers municipaux Charpentier, Collard, Fagot ; les prud'hommes Bernard, Régelet, Devèze, Rihard, Guillet, Giraud. Dans la salle, deux cents personnes environ.

Le citoyen Rocher a le premier la parole. L'orateur fait rapidement l'histoire des bureaux de placement et recherche quel profit la classe ouvrière retire des placeurs.

Après avoir exposé tous les services que l'école de tissage est appelée à rendre, M. Aynard termine ainsi : Souhaiter le succès de votre école, c'est souhaiter le succès de notre grande industrie lyonnaise, qui ajoute chaque jour un élément de plus à la grandeur de la France, à la grandeur de la République.

Ces paroles sont accueillies par des applaudissements.

M. Guigardet, directeur, se lève à son tour, et procède à la lecture du palmarès.

Voici les noms des lauréats : Théorie première année. — 1er prix, Grepp ; 2e Lespinaux ; 3e Corau.

Théorie deuxième année. — 1er prix, Rolland ; 2e ex-æquo, Sornin ; 3e Beaulieu ; 4e ex-æquo, Faure-Bon et Damas.

Théorie troisième année. — 1er prix, Tony Fléchet ; deuxième 1er prix, François Fléchet ; 2e Vianney ; 3e Allex ; 4e Villars ; 5e Chanel.

Cours de pratique du jour. — 1er prix, Tibaut ; 2e Gaudet-Paquet ; 3e ex-æquo, Anfossi et Chatron ; 4e Margerand.

Cours de théorie du jour annexée à l'enseignement pratique. — 1er prix, Anfossi ; 2e Bernard ; 3e ex-æquo, Margerand et Noël Victor.

Prix d'encouragement. — Livrets de caisse d'épargne de 50 francs offerts par M. Aynard, député du Rhône, aux élèves les plus méritants. — Vianney, Faure-Bon, Cornu et Bernard.

SOURDS-MUETS ET AVEUGLES

Beaucoup de monde, hier, à la distribution des prix de l'Institution des sourds-muets et des jeunes aveugles, dirigée aux Maisons-Neuves, par M. Hugot-Guyard.

Cette solennité était présidée par M. Rivaud, préfet du Rhône, qui avait pris place sur l'estrade d'honneur, entouré de MM. Guichard, député ; Bonnard, conseiller général ; Lasserre, chef de cabinet ; Marc Guyard et Ferrand, conseillers municipaux ; Perrin, conseiller municipal de Villeurbanne ; les professeurs Lépine, Bourgeois, Caze-neuve, Cohendy, de la Faculté de Lyon ; Vial, percepteur de Villeurbanne ; Hugot-Guyard, directeur de l'école ; Fabre, Perrin,

L'Association des anciens élèves de la Société d'enseignement professionnel

qui a eu lieu, hier, à une fête charmante. Un public nombreux et sympathique avait répondu à l'appel des organisateurs, et empuissait les vastes jeux de boules du Grand-Nœt.

FÊTE DE LA PROFESSIONNELLE

L'Association des anciens élèves de la Société d'enseignement professionnel nous conviait, hier, à une fête charmante. Un public nombreux et sympathique avait répondu à l'appel des organisateurs, et empuissait les vastes jeux de boules du Grand-Nœt.

Ce n'était, d'ailleurs, que justice, car le programme était composé de façon à satisfaire les plus difficiles. Toutes les sociétés du quartier : l'Écho, le Cercle choral, la société de gymnastique l'Éclair — qui a obtenu, il y a quelques jours seulement, un si grand succès au concours de Genève, — la société colombarophile La Vigilante et la Jeune Diane s'étaient fait un devoir de prêter leur concours à la Professionnelle, cette institution éminemment lyonnaise, qui compte tant de sympathies dans notre ville.

Nous avons remarqué la présence de M. Prost, un des plus dévoués professeurs de la société ; de M. Orbet, président de l'Éclair ; de MM. Chantemesse, Guinebaud, Collet, Sorlin, Buisson, du sous-comité de Vaise.

Quoique le programme fut chargé, il a été suivi ponctuellement et sans aucun des accrocq, qui, trop souvent, viennent jeter une ombre au tableau de nos plus belles fêtes.

On a successivement applaudi l'Écho de Vaise, dans deux fantasmes sur Faust et le Domino Noir, le Cercle choral qui a interprété Sous la feuillée avec beaucoup de brio ; mais le clou de la journée a été, sans conteste, pour l'Éclair qui a exécuté, aux applaudissements de la foule, ses pyramides aux échelles et ses ensembles de boxe qui lui ont valu deux premiers prix au concours international de Genève.

Les pupilles de la même Société ont obtenu aussi une bonne part de bravos avec leurs pyramides sans sangins. Nous adressons nos plus vives félicitations à leur jeune et intelligent moniteur, M. E. Giraud.

Pendant ces exercices, les commissaires du concours de tir, M. Buisson, de l'Association, et M. Delorme, le trésorier de l'Éclair, avaient de la peine à satisfaire les nombreux tireurs qui se pressaient dans leur petit stand.

En somme, la fête a été très brillante, ce dont nous félicitons sincèrement les organisateurs et particulièrement le président et secrétaire général du sous-comité de Vaise.

Société Philanthropique Savoisienne

C'est par un temps magnifique qu'a eu lieu, hier, dans les jardins de la Brasserie Française, à la Croix-Rousse, la fête annuelle donnée par la Société philanthropique savoisienne, au bénéfice de son bureau de placement gratuit.

A midi, un banquet, fort bien servi, réunissait une centaine de convives, parmi lesquels nous remarquons MM. Gavini, président ; Dufour et Giffard, vice-présidents ; Pache, membre honoraire ; Neveu, président des Amis-Réunis, etc.

Des toasts ont été portés, au dessert, à la prospérité de la philanthropie savoisienne, qui compte déjà treize années d'existence.

La fête a continué par un concert des mieux réussis, où se sont fait applaudir Mlle Lagorre et MM. Louis Faure, Ludovic, Bellanoix et Prudhon.

Une quête a été faite au bénéfice des victimes de Chindrieur.

Le soir, un bal des plus animés a clôturé cette fête de famille, et les invités se sont séparés assez tard, heureux du succès de cette réunion annuelle, bien faite pour resserrer les liens qui doivent unir, loin de la terre natale, les enfants de la Savoie habitant Lyon.

AUX ARÈNES LYONNAISES

Les arènes lyonnaises étaient absolument comblées hier, pour les courses données avec le concours de Pouly, de Beauvaire, le premier toréador français.

Ces courses ont été très bonnes ; le Pouly, son fils, un jeune homme de 16 ans, qui marche dans les traces du père, e. le quadrille, nous ont montré une brillante série d'exercices : poses de cordes, de banderilles, sauts à la perche et périlleux, passes de manteaux, d'une exécution parfaite.

Seuls, quelques toréadors ont laissé à désirer, ils refusaient le jeu, parfois avec une obstination telle que l'on pouvait croire qu'ils connaissaient la valeur de leurs adversaires.

Le Pouly a exécuté deux passes de manteau à genoux avec une maestria remarquable, qui lui ont valu de longs applaudissements.

Il se pourrait, mais rien n'est encore décidé à ce sujet, que le Pouly et son quadrille courrent le sautoir jeudi prochain. Si cette seconde représentation se donne, ce sera une bonne aubaine pour tous ceux qui n'ont pas assisté aux courses d'hier.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Lundi 27 juillet, 208e jour de l'année.

Lune : pleine le 24 juillet ; dernier quartier, le 28.

Soleil : lever, à 4 h. 28 ; coucher, 7 h. 44.

Mlle Reichenberg aux Célestins. — L'Éminent sociétaire de la Comédie française se fera entendre lundi 3 août prochain, aux Célestins, dans l'une des œuvres les plus appréciées de Molière : l'École des Femmes ; Mlle Reichenberg se fait accompagner de Mlle Marie Kolb, très appréciée toujours de notre public, ainsi que de Mlle Marie Laure, premier rôle de l'Odéon ; de M. Cornaglia, Corbin, Mayer, etc., aussi de l'Odéon, qui joueront les rôles qu'ils tiennent avec distinction au second théâtre français.

Prochainement, nous donnerons les détails de cette solennité. Annonçons, en attendant que le bureau de location sera ouvert à partir de vendredi prochain, 40 heures du matin.

Grave accident. — Un regrettable accident est arrivé hier soir, à Vaise, où est installée la vogue annuelle.

La propriétaire d'un tir forain, nommée Annette Deltessou, femme Edouard, âgée de 35 ans, se trouvait à l'extrémité d'un baraque occupée à placer un carton.

CONDAMNATION A MORT

Soussez, 26 juillet. Partencie, le sicilien, qui avait assassiné le sieur Moutet, agent de police français, a été condamné à mort par le tribunal criminel, complété par trois assesseurs français et trois assesseurs italiens.

MORT DE SIR FORSTER

Londres, 26 juillet. On annonce la mort de sir Charles Forster, qui était membre du Parlement pour Walsall, et dirigeait les travaux des commissions de la Chambre des Communes.

Dépêches Téléphoniques

Paris, 27 juillet, 2 h. matin. LA CATASTROPHE DE SAINT-MANDÉ

30 MORTS — 150 BLESSÉS Un accident de chemin de fer s'est produit sur la ligne de Vincennes, à Saint-Mandé.

Deux trains venant de Fontenay-sous-Bois, et arrivant à Paris, se sont heurtés à cinq minutes d'intervalle.

Le premier train allait quitter la gare de Saint-Mandé, après avoir fait un arrêt un peu plus prolongé que ne le comporte le règlement, lorsque le second train arriva sur lui.

Le mécanicien renversa immédiatement la vapeur, mais il était trop tard. La locomotive vint tamponner fortement la queue de l'autre train.

Le fourgon et deux wagons ont été brisés.

Il y a de nombreux blessés. Le feu a pris à l'un des wagons.

2 heures 45 matin. Le train 116, comprenant 23 voitures, parti de Joinville-le-Pont, où avait lieu un concours de musique, était en station à la gare de Saint-Mandé quand, à neuf heures un quart, le train supplémentaire, comprenant 16 voitures et venant également de Joinville a tamponné le premier.

Un fourgon et trois voitures de queue sont broyées par la locomotive.

Une des voitures éclairées au gaz a pris feu et a communiqué l'incendie au fourgon. Aussitôt de toutes parts éclatèrent des cris de désespoir, et le personnel de la gare accourut, tandis que les voyageurs des autres voitures se précipitaient sur les quais.

Dans le premier moment, on ne peut se rendre compte de l'importance de la catastrophe.

Tout le monde s'empresse à porter secours aux blessés ; les pompiers de Saint-Mandé et de Vincennes, prévenus, s'occupent à éteindre le feu ; arrivent également des soldats du 29e bataillon de chasseurs. Tout ce monde travaille à la lueur des torches.

On ne peut évaluer encore le nombre des victimes, les bruits les plus contradictoires circulent. Les uns parlent de 40 à 50 blessés ou tués, les autres donnent un chiffre encore plus élevé.

Les blessés sont transportés à la mairie de Saint-Mandé d'où les voitures des ambulances urbaines mandées de Paris les conduisent à l'Hospice St-Antoine.

BERNIERS DÉTAILS

2 heures 45 matin. Voici de nouveaux détails sur le terrible accident de chemin de fer qui s'est produit hier soir, à 6 heures, à la gare de Saint-Mandé.

Le choc produit a été d'une telle violence que trois wagons de queue du premier train ont été complètement pulvérisés.

A l'heure où je vous téléphone, on a retiré plus de trente morts, et l'on compte au moins cent cinquante blessés.

Sur le théâtre de la catastrophe, le spectacle est navrant. Des hommes d'équipe travaillent au déblaiement des débris et essayent de dégager les cadavres.

Un lieutenant de pompiers a été blessé en opérant un sauvetage.

EXÉCUTION des Assassins de Courbevoie

La nouvelle que l'exécution des assassins de Courbevoie aura lieu ce matin s'est rapidement répandue dans Paris.

Sur la place de la Roquette, au moment où je vous téléphone, il y a déjà une foule nombreuse ; les mesures les plus sévères sont prises par la préfecture de police ; plusieurs escouades d'agents s'efforcent de faire circuler les curieux et d'empêcher l'envahissement de la place.

A minuit est arrivé un escadron et un bataillon de la garde républicaine, les cavaliers mettent pied à terre et se tiennent devant leurs chevaux.

Les fantassins forment les faisceaux. Tous les établissements regorgent de monde, et les fenêtres donnant sur la place, longtemps retenues d'avance, sont louées à des prix fous. La nuit est très belle ; à chaque instant arrivent des voitures pleines de curieux ; comme toujours on remarque plusieurs femmes en toilettes tapageuses.

On ignore encore si la femme Berland sera exécutée.

2 h. 30 du matin. Le fourgon contenant la guillotine et le fourgon funèbre sont arrivés à 1 heure et demie, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

CONDAMNATION A MORT

Soussez, 26 juillet. Partencie, le sicilien, qui avait assassiné le sieur Moutet, agent de police français, a été condamné à mort par le tribunal criminel, complété par trois assesseurs français et trois assesseurs italiens.

MORT DE SIR FORSTER

Londres, 26 juillet. On annonce la mort de sir Charles Forster, qui était membre du Parlement pour Walsall, et dirigeait les travaux des commissions de la Chambre des Communes.

Dépêches Téléphoniques

Paris, 27 juillet, 2 h. matin. LA CATASTROPHE DE SAINT-MANDÉ

30 MORTS — 150 BLESSÉS Un accident de chemin de fer s'est produit sur la ligne de Vincennes, à Saint-Mandé.

Deux trains venant de Fontenay-sous-Bois, et arrivant à Paris, se sont heurtés à cinq minutes d'intervalle.

Le premier train allait quitter la gare de Saint-Mandé, après avoir fait un arrêt un peu plus prolongé que ne le comporte le règlement, lorsque le second train arriva sur lui.

Le mécanicien renversa immédiatement la vapeur, mais il était trop tard. La locomotive vint tamponner fortement la queue de l'autre train.

Le fourgon et deux wagons ont été brisés.

Il y a de nombreux blessés. Le feu a pris à l'un des wagons.

2 heures 45 matin. Le train 116, comprenant 23 voitures, parti de Joinville-le-Pont, où avait lieu un concours de musique, était en station à la gare de Saint-Mandé quand, à neuf heures un quart, le train supplémentaire, comprenant 16 voitures et venant également de Joinville a tamponné le premier.

Un fourgon et trois voitures de queue sont broyées par la locomotive.

Une des voitures éclairées au gaz a pris feu et a communiqué l'incendie au fourgon. Aussitôt de toutes parts éclatèrent des cris de désespoir, et le personnel de la gare accourut, tandis que les voyageurs des autres voitures se précipitaient sur les quais.

Dans le premier moment, on ne peut se rendre compte de l'importance de la catastrophe.

Tout le monde s'empresse à porter secours aux blessés ; les pompiers de Saint-Mandé et de Vincennes, prévenus, s'occupent à éteindre le feu ; arrivent également des soldats du 29e bataillon de chasseurs. Tout ce monde travaille à la lueur des torches.

On ne peut évaluer encore le nombre des victimes, les bruits les plus contradictoires circulent. Les uns parlent de 40 à 50 blessés ou tués, les autres donnent un chiffre encore plus élevé.

Les blessés sont transportés à la mairie de Saint-Mandé d'où les voitures des ambulances urbaines mandées de Paris les conduisent à l'Hospice St-Antoine.

BERNIERS DÉTAILS

2 heures 45 matin. Voici de nouveaux détails sur le terrible accident de chemin de fer qui s'est produit hier soir, à 6 heures, à la gare de Saint-Mandé.

Le choc produit a été d'une telle violence que trois wagons de queue du premier train ont été complètement pulvérisés.

A l'heure où je vous téléphone, on a retiré plus de trente morts, et l'on compte au moins cent cinquante blessés.

Sur le théâtre de la catastrophe, le spectacle est navrant. Des hommes d'équipe travaillent au déblaiement des débris et essayent de dégager les cadavres.

Un lieutenant de pompiers a été blessé en opérant un sauvetage.

EXÉCUTION des Assassins de Courbevoie

La nouvelle que l'exécution des assassins de Courbevoie aura lieu ce matin s'est rapidement répandue dans Paris.

Sur la place de la Roquette, au moment où je vous téléphone, il y a déjà une foule nombreuse ; les mesures les plus sévères sont prises par la préfecture de police ; plusieurs escouades d'agents s'efforcent de faire circuler les curieux et d'empêcher l'envahissement de la place.

A minuit est arrivé un escadron et un bataillon de la garde républicaine, les cavaliers mettent pied à terre et se tiennent devant leurs chevaux.

Les fantassins forment les faisceaux. Tous les établissements regorgent de monde, et les fenêtres donnant sur la place, longtemps retenues d'avance, sont louées à des prix fous. La nuit est très belle ; à chaque instant arrivent des voitures pleines de curieux ; comme toujours on remarque plusieurs femmes en toilettes tapageuses.

On ignore encore si la femme Berland sera exécutée.

2 h. 30 du matin. Le fourgon contenant la guillotine et le fourgon funèbre sont arrivés à 1 heure et demie, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

De plus, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

ETAT-CIVIL DE LYON

MARIAGES

Premier arrondissement. — Soupe, c. de notaire, à Pont-de-Vaux, et Morel, s. prof., à Nizet. — Renaud, coiffeur, r. Neyret, 16, et Meunier, lingère, à Montagnole. — Michaud, cordonnier, r. Vieille-Monnaie, 3, et Montmartin, gantier, r. Moncey, 210. — Vergnet, emp. de com., r. Imbert-Colomès, 33, et Chauv, coutur., r. Vieille-Monnaie, 15. — Bourget, empl., r. Lafond, 20, et Bertrand, coutur., r. Lafond, 20. — Durand, peintre, Grande-Côte, 36, et Gelin, fleuriste, m. Grande-Côte, 38. — Moret, cordonnier, r. Serpent-Blandan, 6, et Dullin, cuisin., r. Victor-Hugo, 28. — Brun, voyag., r. de l'Annecy, 6, et Collet, s. prof., r. de l'Annecy, 6. — Aragon, empl., q. St-Vincent, 29, et Fath, empl., m. adresse. — Cordel, journalier, à Saint-Fons, et Pariset, orfèvre, pl. Grifon, 7. — Grellet, guimp., r. Imbert-Colomès, 33, et Chapot, dévid., m. adr. — Bras, tailleur, de Baraban, 99, et Goumand, giletier, r. Pizay, 22. — Badet, serrurier, à Lyon, et Expert, s. prof., à Lyon. — Vayenne, à Oullins, et Faure, enjoliv., q. Saint-Vincent, 32. — Martin, journaliste, qual Perrache, 4, et Penet, cuisinier, même rue. — Couturier, charcutier, cours Vitton, 68, et Oudin, s. p., rue Vaubecour, 43. — Thévenin, charcutier, à Mâcon, et Chatain, s. p., rue Franklin, 32. — Villet, boulanger, rue Ferrandière, 8, et Thiolier, s. p., rue Confort, 2. — Guigard, employé, rue Vieil-Remversé, 6, et Verdaguier, modiste, rue de la Charité, 43. — Perrin, tapissier, chemin des Calattes, 24, et Goyon, s. p., rue Saint-Joseph, 58. — Ruten, professeur, à Oullins, et Bruyère, s. p., rue de la Charité, 45. — Delétraz, employé, rue des

Prêtres, et Namand, brodeuse, rue Grolier, 4. — Sibille, négociant, place Carnot, 5, et Tournier, s. p., rue de l'Enfance, 36. — Mure, tailleur, à Courzieux, et Henrioud, femme de chambre, rue des Archers, 7. — Dard, chauffeur, rue Séguin, 31, et Rochoix, s. p., à Saint-Maurice de Remens. — Martin, propriétaire à Montmélan, et Gunther, repasseuse, rue Victor-Hugo, 59. — Gire, comptable, place Carnot, 13, et Coin, cuisinière, rue Duhamel, 17. — Valette, chaudière, rue d'Alger, 18, et Desjardins, couturière à Ampuis. — Moret, cordonnier, rue Serpent-Blandan, et Dullin, cuisinier, rue Victor-Hugo, 38. — Troisième arrondissement. — Audet, cordonnier, rue Paul-Bert, 170, et Landon, domestique, cours Charlemagne, 5. — Bretet, employé de commerce, cours Lafayette, 170, et Euler, sans profession, rue de la Part-Dieu, 21. — Marth, employé de banque, rue de Béarn, 18, et Colombier, employée de commerce, rue Saint-Jeanne, 41. — Martin, employé de tramways, rue de Créqui, 193, et Aubertin, ménagère, rue de Créqui, 193. — Goy, commis des Contributions indirectes, cours Lafayette, 106, et Maréchal, sans profession, à Poligny. — Pochet, typographe, avenue de Saxe, 174, et Josti, couturière, avenue de Saxe, 174. — Poinas, charron, à Lyon, et Boudras, tisseuse, à Satillieu. — Perrin, tapissier, chemin des Calattes, 24, et Goyon, sans profession, rue Saint-Joseph, 56. — Guette, boulanger, rue Saint-Gilbert, 15, et Peillon, employée, rue des Héridoux, 45. — Volaire, employé de commerce, Grande-Rue de la Croix-Rousse, 36, et Pichon, sans profession, rue du Mail, 21. — Traçé, débitant de boissons, place Voltaire, 71, et Blondeau, sans profession, rue de Béarn, 18. — Serpinet, manœuvre, rue Saint-Victorien, 21, et Bailha, cuisinière, rue de Béarn, 33. — Pienoz, boulanger, rue Sébastien-

Gryphe, 67, et Berlière, sans profession, rue Sainte-Jeanne, 9. — Genaud, employé d'octroi, rue de Béarn, 45, et Troillet, institutrice, rue des Trois-Pierres, 17. — Comte, charpentier, rue du Sauveur, 20, et Ronges, lingère, à Chasse. — Vuillot, peintre, rue Passet, 13, et Rouquille, piqueuse de bottes, rue Passet, 13. — Müller, dessinateur, Grande-Rue de la Guillotière, 147, et Koenig, sans profession, rue Saint-Victor, 27. — Chalou, menuisier, rue Moncey, 134, et Pina, tisseuse, rue Moncey, 81. — Quatrième arrondissement. — Perroncel, cafetier, boulevard de la Croix-Rousse, 427, et Trissier, sans profession, rue Godéroi, 8. — Sibille, négociant, place Carnot, 5, et Tournier, sans profession, rue de l'Enfance, 36. — Bourget, employé, rue Lafond, 20, et Bertrand, couturière, rue Lafond, 20. — Volaire, employé de commerce, grande rue de la Croix-Rousse, 36, et Richon, sans profession, rue du Mail, 21. — Méné, dessinateur, cours d'Herbouville, 22, et Bordoux, dévideuse, cours d'Herbouville, 22. — Brogat, employé de commerce, montée Bonafous, 4, et Gouaud, dévideuse, montée Bonafous, 4. — Brun, voyageur, rue de l'Enfance, 36, et Collet, sans profession, r. de l'Annecy, 6. — Léger, tisseur, rue Rochereau, 23, et Allard, pailletense, rue Rochereau, 23. — Baconior, garçon boucher, rue des Machabées, 65, et Menin, sans profession, place de la Croix-Rousse, 12. — Giroud, employé, quai de Serin, 4, et Blymet, tailleur, quai de Serin, 17. — Cinquième arrondissement. — Reynard, employé de chemin de fer, à la Mulatière, et Quillon, domestique, quai Tilsit, 18. — Biessé, cartonier, Grande-Rue-de-Vaise, 7, et Pasola, couturière, rue Duguesclin, 98. — Duprot, serrurier, rue de Sèze, 126, et Lagrange, couturière, chemin de St-Just, 75. — Moutot, camionneur, à Saint-Rambert-l'Île-

Barbe, et Dérepe, femme de chambre, chemin de St-Simon, 8. — Baconnier, garçon boucher, rue des Machabées, 65, et Monin, s. p., place Croix-Rousse, 42. — Métrol, cimenteuse, à St-Etienne, et Peillon, orfèvre, à St-Etienne. — Gentilini, fumiste, place du Gouvernement, 4, et Valdeyron, s. p., à Avignon. — Grigard, employé, rue du Vieil-Remversé, 6, et Verdaguier, modiste, rue de la Charité, 43. — Grégoire, employé, rue de Bourgogne, 4, et Merel, lingère, rue de la Chaire, 33. — Delétraz, employé, rue des Prêtres, 24, et Namand, brodeuse, place Grôlier, 4. — Sixième arrondissement. — Seine, coupeur d'habits, cours Morand, 25, et Goin, enjoliveuse, à Villeurbanne. — Couturier, charcutier, cours Vitton, 68, et Otin, sans profession, rue Vaubecour, 43. — Michaud, cordonnier, rue Vieille-Monnaie, 3, et Montmartin, gantier, rue Moncey, 210. — Patin, fabricant de mallets, rue Ney, 67, et Paret, employé de commerce, rue Ney, 67. — Michaud, guimpier, rue Garibaldi, 49, et Girod, guimpier, rue Tolozan, 16. — Duprot, serrurier, rue de Sèze, 126, et Lagrange, couturière, chemin de St-Just, 75. — Calomb, cuisinier, rue Duquesne, 46, et Huges, cuisinier, rue Duquesne, 21. — Dehornne, employé au lycée, à Saint-Rambert-l'Île-Barbe, et Pacoud, employée au lycée, quai des Brotteaux, 7. — Prachon-Max, négociant, place d'Helvétie, 5, et Falsan, sans-profession, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. — Girod, valet de chambre, quai des Brotteaux, 38, et Ravier, cuisinière avenue de Saxe, 108. — Discourt, mécanicien, à Aubenas, et Blanc, ovaliste, cours Vitton, 61. — Prisson-Proyer, employé, rue Tronchet, 96, et Rousselet, lingère, rue Tronchet, 116. — Bordel-Perroncel, cafetier, boulevard de la Croix-Rousse, 149, et Teissier, sans profession, rue Godéroi, 8. — Aubaret, insti-

tuteur, rue Cuvier, 69, et Lacaille, sans profession, à Plaisir. — Biessé, cartonier, grande rue de Vaise, 9, et Fasola, couturière, rue Duquesne, 8. — Bourgaire, employé, avenue de Noailles, 12, et Berger, sans profession, à Quincieux. — Inhumations. — Premier arrondissement. — Jeanne Voulot, concierge, 57 ans, rue Tablos-Claudiennes, 41, f. 6 h. soir. — Pierre Hugonot, terrassier, 76 ans, rue Ornano, 3, f. 8 h. — Mathilde Derabours, 4 ans, rue du Jardin-des-Plantes, 4, f. 10 h. — Veuve Petit, née Barrois, 81 ans, rue Boutelle, 6, f. 4 h. — Deuxième arrondissement. — Constance Rozier, 4 ans, Charité, f. 6 h. matin. — Clémentine Pelitrouaud, 8 ans, Charité, f. 8 h. — Epoque Beldivier, née Daniel, s. p., 55 ans, Hôtel-Dieu, f. 9 h. — Veuve Doussin, née Lehouys, rentière, 88 ans, cours du Midi, 34, f. 10 h. — Jules Picotot, 7 mois, rue d'Alger, 2, f. 4 h. — Epoque Ginin, née Jallet, concierge, 23 ans, rue de la Charité, 17, f. 6 h. soir. — Troisième arrondissement. — Marius Midi, 7 mois, rue Voltaire, 50, f. 6 h. matin. — Charles Guéry, 15 mois, rue Boileau, 215, f. 4 h. — Marcelle Wirtenschan, 11 mois, boulevard des Casernes, f. 6 h. soir. — Quatrième arrondissement. — Veuve Thévenot, née Goyffon, tisseuse, 77 ans, hôpital, f. 6 h. soir. — Cinquième arrondissement. — Jean Sago, charpentier, 28 ans, chemin de Francheville, 36, f. 8 h. — Eugénie Gaudel, 4 mois, rue Jaurès, 11, f. 10 h. — Pierre Audia, passementier, 71 ans, rue Juiverie, 8, f. 6 h. soir. — Sixième arrondissement. — Catherine Bouchet, 2 mois 1/2, rue Masséna, 67, f. 4 h. — Louis Bernard, 3 mois 1/2, cours Vitton, 3, f. 6 h. soir. — E. CADART, M<sup>e</sup> dentiste, prévient sa clientèle que son cabinet est transféré quai de la Charité, 1, angle de la rue de la Barre, au 1<sup>er</sup>.

A FAÇON

Chapeaux et Capotes, bonnets et coiffures, deuil, etc., Parures p<sup>o</sup> Soirées, en fantaisies en tous genres, Broderies et Tapisseries. — Prix réduits. Rue de la République, 91, au fond de la cour, à gauche, au 4<sup>me</sup>. Piles Suisses! Le médicament le plus populaire de France. Constructeur VILFRANCHE (Rhône) PRESSOIRS Perfectionnés GARANTIS Transformations et Réparations des Pressoirs VIS & FERRURES — POMPES A VIN Envoi franco du Catalogue illustré. Le Rédacteur-Gérant: NICOLAU-MONTELE. Imp. WALTERER & Co, rue Belle-Cordière, 14. — Lyon.

6 MILLIONS à PLACER PAR FRACTIONS SUR TITRES NOMINATIFS... LACOMBE & GONNET, 19, Rue Lafayette, PARIS. — (16<sup>e</sup> Arr<sup>o</sup>de).

ORDRES DE BOURSE Au Comptant et à Terme. — Lyon et Paris Courtage unique J. BLONDEL & L. GARNIER Banquiers, 13, rue de la République, LYON SIMONET (DIRECTEUR)

ROB DEPURATIF SANS RIVAL AU DAPHNÉ MEZEREUM Seul végétal succédant du Mercure, l'anti-syphilitique le plus puissant et le dépuratif du sang le plus énergique par son action éminemment anti-syphilitique et dépurative. Il guérit toutes les maladies contagieuses et de la peau les plus rebelles et les plus invétérées et où le mercure a été impuissant. — Prix 10 et 5 francs. — Pharmacie BARRAJA, 115, cours Lafayette, Lyon.

BAINS DE LA RUE CONSTANTINE, 20, LYON Cet établissement, nouvellement réorganisé, se recommande par sa bonne tenue, la célérité et le confort dans le service. LOUIS REVERDY Ex-Pédicure des Bains de la rue Grôlée

Maison d'Accouchement Madame GALIFET, sage-femme de 1<sup>re</sup> classe 52, Route de Grenoble, MONPLAISIR Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

ON TROUVE A l'Agence Victor FOURNIER LYON. — 14, Rue Confort, 14. — LYON LES VALEURS CI-APRÈS: Bons du Crédit Foncier... 6 tirages par an Bons Algériens... 6 Bons du Congo... 6 Bons à lots de Panama (1889)... 6 Bons de l'Exposition (15 oct.)... 1 Bons de la Presse (15 juin)... 1 Pour tous renseignements, s'adresser AGENCE FOURNIER, 14, RUE CONFORT, 14 LYON

CAPITAUX offerts de 4 à 50 000 sur hypothèques. S'adresser à M<sup>e</sup> Papillon, notaire au Bois-d'Oingt.

ALCOOL DE MENTHE DES ALPES Seul véritable antidote épidémique perfectionné avec des épices purifiées par J. DELEZAIVE, distillateur. Se trouve dans toutes les épiceries.

JULES BONNARIC DENTISTE Rue Centrale, à Lyon

EAU purgative et dépurative (PURGATION LENTE) ESSENTIELLEMENT RECOMMANDEE (Dyspepsie, Gastralgie, Maladies du foie et des reins, Obésité, Constipation, Circulation du sang, Diabète, etc.) Cette Eau est très diurétique. En vente chez tous les Pharmaciens et Marchands de Produits Chimiques. Directeur de l'Établissement à Brides Saison du 15 Mars au 1<sup>er</sup> Octobre

TELEPHONES... PAIN DE GLUTEN à 1 fr. le 1/2 kil. Maison GUY 14, rue Saint-Dominique, Lyon

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS Impression d'affiches Circulaires, Prospectus S'adress. agence Fournier rue Confort, 14.

GRAND BAZAR DE LYON Société anonyme au capital de UN MILLION de francs Rue de la République, 31, place des Cordeliers, rues Grôlée et Tupin APERÇU DES PRIX DE QUELQUES ARTICLES A L'OCCASION DES VACANCES Valises toile, dep. 1.45. Sacs de touristes dep. 0.95 Sacs jumeaux, mouton à courroies... depuis 31.95 Sacs-cadres sans boutons... 19.95 Mallettes deux classes, toile lamée... 7.50 Boîtes à herbier, avec courroies... 1.95 Jeux d'outils acier, pour jardins... 3.95 Jambelles de théâtre et campagne... 4.95 Lunettes et lorgnon fumés et bleues... 0.25 Thermomètres... 0.45 Montres de classe, nickel, garanties... 6.95 Réveille-matin... 3.95 Grand choix de coutellerie de poche et de table à des prix exceptionnels. Appareils complets de gymnast., trapezes, dep. 3.95 Balançoires dep. 8.45... ballons... le k<sup>o</sup> 0.40 Jeux de boules en bois... la douz. 15.95 Jeux de croquet et football, ballons, peau et caoutchouc. Charettes et tombereaux pour enfants, etc. Sacs à main, portefeuilles, sacs, valises, etc. 59.95 Harnais complets, cuir jaune ou rouge, av. crochets, sangles, trévidiers, étriers, bridons et mors... 33.75 Sables et graviers... depuis 0.45 Savons des familles, la douzaine... 2.45 Eventails gaze, peints à la main... 0.95 Parfumerie des premières marques, vend. à prix réduits. Grand choix de broseries, glaces, éponges et éventails. ENTRÉE LIBRE Vente absolument au comptant Prix fixes marqués. ENTRÉE LIBRE

Plage, Mises d'adresses et Mises sous Bandes DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS En tous genres, à domicile, sur la voie publique et par expédition A L'AGENCE FOURNIER, 14, RUE CONFORT, A LYON

L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon, de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux LE WAGON Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces diverses lignes Le prix des billets aller et retour Prix: 30 cent.; franco par la poste: 35 cent. EN VENTE A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon et dans ses succursales de St-Etienne, Grenoble, Mâcon et Dijon Dans les Gares, Librairies et Marchands de Journaux

ACCOCHEUSE Mme Veuve YVERNAT Rue du Vieil-Remversé, 3, angle de la rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges) LYON Tient des Pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Discrétion assurée. — Consultations, renseignements par correspondance et Maison de campagne à proximité. — Séjour agréable pour les pensionnaires. PRIX MODÉRÉS

BON AVIS A LIRE Ne laissez pas manger les vieux vêtements d'homme par les mites. G. LOYRETTÉ, rue Mazenod, 40, Lyon, achète les pardessus, vestons, pantalons, gilets, habits noirs et chaussures, etc. — Prendre l'adresse, il suffit de lui adresser une lettre ou carte postale, car il n'achète qu'à domicile.

Vous faut-il de l'argent? Vendez à L'Utile, 71, cours Lafayette, or, argent, bijoux, armes et tous vos reçus du Mont-de-Piété.

PIANOS & ORGUES La maison RODES, passage de l'Argue, 80, vend des pianos depuis 10 fr. par mois. Location depuis 7 fr. par mois. Vente au comptant à prix réduit des pianos de tous facteurs. Avez-vous besoin d'argent? Cours Vitton, 5, on achète à de hauts prix, or, argent, bijoux et tous reçus du Mont-de-Piété.

LOTTERIE ARTISTIQUE Du Peintre Jules GARNIER Comprenant 30,000 fr. de lots en œuvres remarquables offertes par les principaux Artistes-Peintres TIRAGE PROCHAIN UN FRANC LE BILLET EN VENTE A L'AGENCE V. FOURNIER, 14, RUE CONFORT, A LYON NOTA. — Perit en sus par correspondance.

LYON - HORTICOLE CHRONIQUE DES JARDINS Journal horticole, illustré de gravures noires, paraissant deux fois par mois, par fascicules de 20 et 16 pages gr. in-8, avec couverture. Le LYON-HORTICOLE, qui compte dix années d'existence, est, par sa rédaction, une des plus intéressantes revues d'horticulture qui se publient en France. Il est indispensable à tous les amateurs de jardin. — Il donne à la fin de chaque année un beau volume de plus de 400 pages. ABONNEMENTS: Un an, 8 fr. Six mois, 5 fr. On s'abonne dans tous les bureaux de poste. — Adresse: les mandats à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, Lyon, où les annonces sont aussi reçues.

Tampons & Timbres Caoutchouc FABRIQUES AU MAGASIN DES PETITS DOCKS DU COMMERCE LYON. — 12, Rue Confort, 12. — LYON Ces Timbres, bien vulcanisés, sont confectionnés avec tous les soins que nécessite cet article, au prix unique de 1 fr. la ligne, de 0 à 5 centimètres de longueur. (Ajouter toujours 1 fr. 50 à la commande, si l'on désire la boîte à tampon encrée indispensable.)

ENSEIGNES PEINTES Dans les Gares des Funiculaires LYON-CROIX-ROUSSE, LYON-FOURVIERE 20 fr. le mètre carré par an, Peinture et Impôt compris. S'adresser à l'Agence V. FOURNIER, r. Confort, 14

Feuilleton de L'ECHO DE LYON du 27 Juillet (33) LA MAISON DU BARBIER PAR LUDOVIC JOHANNE « Impuissant à me défendre, j'avais commis plus qu'un impardonnable légèreté: j'étais coupable d'avoir outragé misérablement la famille d'Estorel. « Sabine a eu honte de son amour. « Elle a rougi de son fiancé. « Son amour est mort et mon cœur saigne douloureusement. « Ne tente pas de me consoler: ma fierté y suffira. « Au revoir, ma chère maman, je t'embrasse et je t'aime! « Ton fils, « PHOEBUS. » Quand Phoebus eut terminé sa lettre, il songea à la suscription. Si la lettre avait porté l'adresse de M<sup>me</sup> de Savignac, elle eût pu être interceptée. La méfiance de la police de Fouché était le commencement et la fin de toute sagesse. La prudence commandait un autre moyen, celui-là même qu'il avait employé déjà. Phoebus écrivit sur l'enveloppe le nom

de Rosalie Cabadé, au château d'Estorel, après avoir eu la précaution d'insérer la lettre destinée à M<sup>me</sup> de Savignac sous une seconde enveloppe facilement contenue dans le pli. M<sup>me</sup> de Savignac savait une partie des événements. Elle n'ignorait pas la dénonciation dont son fils avait été victime, en ce qui concernait l'affiliation-àux-Philadelphes; mais Phoebus ne l'avait pas instruite des incidents relatifs à Nicole. Il se réservait de le faire plus tard, au moment où cet aveu ne pourrait plus avoir de conséquences fâcheuses pour la fille du barbier. Encore, comme on l'a vu, avait-il gardé une discrétion entière, au sujet du quel-à-peu de la rue du Chien-qui-va.

bus qu'il demeurerait attaché au service personnel du jeune capitaine, comme il l'avait été à celui du lieutenant, Landrin s'abandonna à sa joie. Phoebus ne pouvait guère, d'ailleurs, se priver de Landrin et le remplacer par un soldat pris dans son nouveau régiment. Landrin avait été mêlé trop intimement à la vie privée de son chef, pour ne pas avoir acquis des droits à une sorte d'amitié protectrice. — Ah! moudoux, mon capitaine, dit Landrin, j'avais une belle frappe! — Tu pensais que je te remplacerais auprès de moi? demanda Phoebus. — La vérité vraie, mon capitaine, est que j'avais moins peur de vous que du règlement. Après de vous, je me fais l'effet d'un bon chien dévoué et je me sentais, sauf votre respect, mon capitaine, un peu aimé, oh! je veux dire aimé, comme un caniche fidèle! — Tu vaux mieux qu'un caniche, Landrin! — Mais le règlement? — Et que craignais-tu donc? — Si vous passez au deuxième voltigeurs, mon capitaine, moi, je suis immatriculé au premier! — Qu'à cela ne tienne, va! — Alors, vous voulez bien vous charger de la permutation, mon capitaine? — Parbleu! Et Landrin, enchanté, éprouvait une jubilation intense. Il se sentait grisé. Quelques instants après, un planton des Tuileries se présentait devant la maison du carrefour Cadet. C'était un grenadier du poste.

Il inspecta la muraille et remarqua le numéro de la rue. — Rue Rochecourat, 2, c'est bien ici? dit-il. Puis il tendit un pli au portier qui fit signe à Landrin. Ce dernier descendit prestement l'escalier. — Tu es l'ordonnance du capitaine de Savignac? demanda le planton. — Un peu mon neveu. — Ca, c'est pour lui. — Oh! je pense bien que ce n'est pas pour moi. Le soldat tourna les talons, dans un demi-tour automatique et s'éloigna, pendant que Landrin remontait, le pli à la main. C'était un ordre de service ainsi conçu: « Tuileries, le mercredi 20 janvier. « Monsieur le capitaine de Savignac prendra la garde, demain jeudi, à la Malmaison, avec une demi-compagnie du 2<sup>e</sup> voltigeurs. « Le grand-maréchal du Palais, « DuROC. » — Tiens, pensa Phoebus, voilà mes arriérés levés! Le nouveau capitaine allait passer vingt-quatre heures à la Malmaison. DuROC n'avait pas perdu son temps! Mais pourquoi à la Malmaison? C'était là que, depuis jeudi l'impératrice Joséphine recevait dans son salon les personnalités les plus marquantes, invitées à la cour. Il semblait naturel que le capitaine de garde ne se confîât point dans les

communs, comme un sergent à son poste. L'officier commandant recevait sans doute une invitation chaque fois, et remettait, pour la soirée entière, au lieutenant-adjoint, le commandement des deux sections. En ce cas, Phoebus ne risquait-il pas de se rencontrer dans les salons du rez-de-chaussée, avec plus d'un personnage à qui sa présence serait désagréable? Le capitaine pensa à Sabine d'Estorel et à la baronne du Mesnil. Lors de l'enivrante entrevue de la Croix-Héronnière, Sabine ne lui avait-elle pas dit le désir de l'impératrice de voir la baronne lui présenter Sabine? Peut-être cette présentation avait-elle eu lieu, et les craintes de Phoebus, sur ce point étaient-elles chimériques? En tous cas, il convenait de faire la part d'une éventualité que le jeune homme n'envisageait pas sans une secrète douleur. Il s'efforça de se rassurer lui-même. Après tout, son orgueil ne pouvait être compromis en rien. L'impératrice ne connaissait pas le capitaine de Savignac. Elle n'avait jamais dû entendre parler de lui, et il était évident que si une invitation lui était adressée, cette invitation devait viser non sa personnalité, mais sa fonction. C'était probablement une consigne du majordome, dont étaient ordinairement et indistinctement l'objet tous les capitaines de garde. Phoebus donna l'ordre à Landrin de

préparer son équipement et se disposa à se rendre au mess des officiers du 2<sup>e</sup> régiment de voltigeurs, où, selon la tradition, sa visite devait être attendue. Le nouveau capitaine se demandait pourquoi son service devait commencer dès le lendemain et à la Malmaison, avant la présentation aux troupes du 2<sup>e</sup> régiment, à la parade de la caserne. Il y avait là un incident irrégulier, anormal, dont le motif était évidemment voulu, mais auquel il ne parvenait pas à donner une explication nette et satisfaisante. CHAPITRE XX « Pauvre fille » Phoebus se rendit au mess des officiers du 2<sup>e</sup> régiment, établi dans une des maisons qui bordaient la place Saint-Roch. L'empereur tenait à voir ses officiers sous la main et c'est ce qui faisait ressortir le curieux rapport de M. de Clermont-Tonnerre au roi Charles X en 1826. « Quand Bonaparte, dit ce rapport, s'établit dans les palais des Tuileries, il sentit l'impérieuse nécessité d'isoler la demeure des souverains au milieu de la population parisienne dont on redoutait l'effervescence. Ce fut dans ce dessein qu'il entreprit de construire la nouvelle galerie qui doit enceindre, dans le palais même, une immense place d'armes ayant ses débouchés sur toutes les faces, qu'ilisola le Jardin des Tuileries et fit percer la rue de Rivoli dont le prolongement doit aller jusqu'à la colonnade du Louvre afin de dégager l'enceinte du palais. (A suivre.)